

**Avis défavorable aux structures d'enseignement
des Licences de la Faculté Sciences et Ingénierie
pour 2022-2026**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 16 novembre 2021**

Délibération 2021/11/CFVU – 145

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers donnent un avis défavorable aux structures d'enseignement des Licences de la Faculté Sciences et Ingénierie pour 2022-2026 (structures qui vont à l'encontre de la lettre de cadrage, avec une non-conformité des blocs).

Toulouse, le 16 novembre 2021

Le Président

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 0
Nombre de voix défavorables : 13
Nombre d'abstentions : 8
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0